170569-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Surface combatant – Développement, réalisation et fourniture de bâtiments base pour plongeurs démineurs (BBPD), maintien en condition opérationnelle de ces bâtiments et réalisation de prestations associées.
OJ S 49/2026 11/03/2026
Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Soláthairtí - Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
R-phost: dga-domn-s2a-da-cnav.contact.fct@intradef.gouv.fr
Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí
Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Cosaint

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Développement, réalisation et fourniture de bâtiments base pour plongeurs démineurs (BBPD), maintien en condition opérationnelle de ces bâtiments et réalisation de prestations associées.
Cur síos: Le marché consiste à développer, réaliser et fournir jusqu'à 5 bâtiments bases pour plongeurs démineurs (BBPD) neufs et à en assurer le maintien en condition opérationnelle. A titre indicatif, ces bâtiments dont la coque sera en acier ou en aluminium, auront une longueur inférieure à 60 m et une vitesse de l'ordre de 12 nœuds. Chaque bâtiment pourra mettre en œuvre deux embarcations légères, un caisson de recompression, une grue et des affûts pour mitrailleuses. Ces bâtiments pourront accueillir entre trente et quarante personnels pour des missions allant jusqu'à 10 jours sans ravitaillement. Les prestations associées couvrent notamment les études logistiques, la documentation d'utilisation et de maintenance, la fourniture des rechanges et la formation de personnels de la Marine nationale.
Aitheantóir an nóis imeachta: 44dc2589-6317-4f38-98a4-4d324fee0cd8
Aitheantóir inmheánach: 2026900004
An cineál nóis imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht
Tá an nós imeachta á bhrostú: níl
Príomhghnéithe an nóis imeachta: Le présent projet de marché est soumis à la procédure négociée avec publicité préalable conformément aux dispositions des articles L. 2324-1, L. 2324-3, R. 2324-1, R. 2324-3, R. 2361-1, R. 2361-8 à R. 2361-12 du code de la commande publique. Le DCE sera accessibles sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) ultérieurement uniquement pour les candidats qui seront admis à déposer une offre.

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí
Cineál breise an chonartha: Seirbhísí
Príomhaicmiú (cpv): 35511000 Surface combatant

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Manche (FRD12)

Tír: An Fhrainc
Eolas breise: Les prestations seront réalisées dans les locaux et usines du titulaire ou de ses éventuels sous-contractant

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Var (FRL05)
Tír: An Fhrainc
Eolas breise: Les prestations seront réalisées dans les locaux et usines du titulaire ou de ses éventuels sous-contractant

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Finistère (FRH02)
Tír: An Fhrainc
Eolas breise: Les prestations seront réalisées dans les locaux et usines du titulaire ou de ses éventuels sous-contractant

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)
Tír: An Fhrainc
Eolas breise: Les prestations seront réalisées dans les locaux et usines du titulaire ou de ses éventuels sous-contractant

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE : Pour l'application de l'article R. 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen. Mesures relatives au contrôle de l'accès des intervenants extérieurs sur des sites du ministère des armées : Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (Piv), une zone réservée, un terrain militaire clos, une zone à régime restrictif ou des bâtiments de la Marine nationale. Les dispositions du code de la défense, de l'instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale, de l'instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles, du code pénal et des règlementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sureté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des armées qui seraient amenées à intervenir sur une emprise du ministère des armées au titre du présent marché. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site visé (ou de son représentant) pour connaitre les obligations précises en matière d'accès. Dans l'hypothèse d'un accès à des zones relevant de régimes différents, le régime le plus rigoureux sera mis en œuvre. Conformément à l'article R. 2343-3 du code de la commande publique, les candidats indiqueront impérativement leur nationalité dans le DC 2. Pour les candidats qui souhaitent se présenter sous la forme de groupement, les documents justificatifs devront alors être fournis pour chacun des opérateurs économiques constituant le groupement (nonobstant les justificatifs spécifiques au mandataire). Modalités

de transmission des candidatures : Les candidatures doivent être transmises par voie électronique via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr). Conformément à l'article R. 2132-11 (rendu applicable par l'article R. 2332-14) du code de la commande publique, une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse et aux modalités mentionnées ci-après. Conformément à l'article R. 2332-14 du code de la commande publique, la transmission de la copie de sauvegarde des candidatures se fera obligatoirement par voie postale ou par porteur, sur support physique électronique (type clés USB). La copie de sauvegarde sera transmise par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception, notamment remise en mains propres contre récépissé à l'accueil livraison du site, ou pli recommandé avec avis de réception. Il appartient notamment au candidat de s'assurer que le prestataire éventuellement choisi pour l' acheminement de la copie de sauvegarde est effectivement en mesure de la livrer dans les délais fixés, en prenant en compte un délai suffisant pour accomplir les formalités nécessaires à l'entrée sur le site. La copie de sauvegarde doit être transmise de façon à garantir sa confidentialité. En conséquence, elle devra comprendre une enveloppe extérieure et une enveloppe intérieure. - L'enveloppe extérieure comportera les mentions suivantes : Réponse à une consultation Service des achats d'armement (S2A) MINARM/DGA/DOMN/S2A/SJC/AND-AT, 36, rue de la porte d'Issy – parcelle Est – Bâtiment 37, 5ème étage – bureau 007 F-75015 Paris Objet de la consultation : Développement, réalisation et fourniture de bâtiments base pour plongeurs démineurs (BBPD), maintien en condition opérationnelle de ces bâtiments et réalisation de prestations associées. - L'enveloppe intérieure contenant la copie de sauvegarde comportera les mentions suivantes : NE PAS OUVRIR Marché n° 2026 90 0004 00 00 00 00 Objet de la consultation : Développement, réalisation et fourniture de bâtiments base pour plongeurs démineurs (BBPD), maintien en condition opérationnelle de ces bâtiments et réalisation de prestations associées. COPIE DE SAUVEGARDE Nom et Adresse de l'entreprise Il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure à compter de son arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de sa copie de sauvegarde. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de la copie de sauvegarde par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicule). Il convient de se présenter à l'entrée à l'adresse suivante et contacter le numéro de téléphone indiqué au portail d'entrée et quai de dépose des plis, en cas de besoin : Ministère des armées - direction générale de l'armement - direction des opérations- service des achats d'armement MINARM/DGA/DOMN /S2A/SJC/AND-AT, 36, rue de la porte d'Issy Parcelle Est - Bâtiment 37 - 5ème étage – bureau 007, F-75015 Paris. Les modalités de transmission des candidatures sont disponibles sur armement.defense.gouv.fr, onglet " Achats d'armement ", rubrique " Documentation et référentiels pour les achats ", fichier " Annexe AAPC transmission des candidatures " à l'adresse suivante : https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis En cas de difficulté pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus sur la Plateforme des Achats de l'Etat (PLACE) dans la rubrique « questions » Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limite susmentionnées ne sera pris en considération. Il est précisé que la date et l'heure limites de remise des demandes de participation sont celles du fuseau horaire Europe/Paris. Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la phase candidature, les candidats devront faire parvenir, en temps utile, une demande via la plateforme des achats de l'état (PLACE) à l' adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr Les candidats devront transmettre leurs demandes de renseignements, sous forme de questions, au plus tard dix (10) jours

avant la date limite de remise des candidatures. L'administration se réserve la possibilité de ne plus apporter de réponse après ce délai. Les renseignements complémentaires sont envoyés au candidat six (6) jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des candidatures, pour autant que ceux-ci aient fait une demande en temps utile. Conformément à l'article L. 2112-4 (rendu applicable par l'article L. 2312-1) du code de la commande publique, les documents de la consultation comporteront des exigences relatives à la localisation sur le territoire des États membres de l'Union Européenne ou des parties à l'Espace Économique Européen des moyens utilisés pour exécuter tout ou partie du marché, maintenir ou moderniser les produits acquis. Langue : Conformément à l'article R. 2343-19 du code de la commande publique, les documents remis à l'appui des candidatures, dans une autre langue que la langue française, doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi. Durée du marché : La durée indiquée à la BT36 est donnée à titre purement indicatif. Traitement de données à caractère personnel : Un traitement de données à caractère personnel est effectué par l'administration dans le cadre de la passation du marché. Ces données sont accessibles aux personnels du service des achats d'armement en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de notification du marché, ou, le cas échéant, à compter de la décision de déclaration sans suite. Pendant cette période, l'administration met en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Conformément au Règlement Général sur la protection des données (RGPD), en vigueur depuis le 25 mai 2018 les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse électronique suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr.

Bunús dlí:

Treoir 2009/81/CE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Fógra

Sárú oibleagáidí arna socrú faoi fhorais eisiaimh náisiúnta amháin: En plus du motif d' exclusion "Violation des obligations établies en vertu de motifs d'exclusion purement nationaux'' précité, les motifs suivants sont aussi applicables: Biens administrés par un liquidateur/Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de cessation d'activités/Faillite/Fiabilité insuffisante pour exclure les risques pour la sécurité du pays/Fraude/Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense/Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité /Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Participation à une organisation criminelle/Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle/Violation de l'obligation relative au paiement des cotisations de sécurité sociale/Violation de l'obligation relative au paiement des impôts. Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces 17 motifs, les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat[ou https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationetreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement. En cas d'allotissement, les candidats ou chaque membre d'un groupement doivent indiquer dans le DC1 rubrique C pour quels lots ils se présentent. Une déclaration sur l'

honneur que le candidat/chaque membre du groupement est en règle au regard des articles L 52121 à L 521211 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, signée d' une personne habilitée à engager la société (pour chaque candidat ou membre d'un groupement).

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Développement, réalisation et fourniture de bâtiments base pour plongeurs démineurs (BBPD), maintien en condition opérationnelle de ces bâtiments et réalisation de prestations associées.
Cur síos: Cf. rubrique 1 « Description » (BT-24) ci avant.
Aitheantóir inmheánach: 2026 90 0004

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí
Cineál breise an chonartha: Seirbhísí
Príomhaicmiú (cpv): 35511000 Surface combatant

5.1.2. An áit feidhmíochta

Aon áit sa Limistéar Eorpach Eacnamaíoch
Eolas breise: Les prestations seront réalisées dans les locaux et usines du titulaire ou de ses éventuels sous-contractant.

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 120 Míonna

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 0

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeádta:
Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.
Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní theastaítear
Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais
Tá an soláthar sin oiriúnach freisin d'fhiontair bheaga agus mheánmhéide (FBManna): tá

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra
Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile
Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Situation propre – critères relatifs à la situation personnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : renseigner impérativement dans leur intégralité, les formulaires DC 1 et DC 2 dans leurs dernières versions accessibles sur le site : https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis; qui inclut une déclaration sur l'honneur en application des articles L.5212-1 à L.5212-11 du

code du travail. Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités, se reporter au paragraphe BT300 " Informations complémentaires ".

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile
Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat non français : Pour les candidats établis à l'étranger, ceux-ci devront fournir : 1) Un extrait du registre pertinent ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de leur pays d'origine ou de leur établissement, attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner, mentionné aux articles L. 2341-1, L. 2141-2 à L. 2141-5 (rendus applicables par l'article à L. 2341-2), L. 2341-3, L. 2141-7 à L. 2141-11 (rendus applicables par l'article L. 2341-5) du code de la commande publique ; 2) Un document mentionnant leur numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du code général des impôts ou, s'ils ne sont pas tenus d'avoir un tel numéro, un document mentionnant leur identité et leur adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de leur représentant fiscal ponctuel en France ; 3) Un document attestant de la régularité de leur situation sociale au regard du règlement (Ce) n°883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant qu'ils sont à jour de leurs déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l' article L. 243-15 du code de la sécurité sociale ; 4) Lorsque leur immatriculation à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : A) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; B) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; C) S'ils sont en cours d'inscription, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d’ origine ou d’établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n’est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d’une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile
Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Situation propre – Critères relatifs à la situation personnelle de sous-traitants (susceptibles d'entraîner leur rejet), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce (le cas échéant) : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Tout sous-traitant, au sens de l’article L. 2193-2 (visé par l’article L. 2393-1) du code de la commande publique, doit être soumis à l’acceptation de l’acheteur. Pour cela chaque sous-traitant doit faire l’objet d’une déclaration auprès de l’acheteur et renseigner impérativement le formulaire de déclaration de sous-traitance (accessible sur le site https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-

transmission-des-plis). Les sous-traitants pourront être rejetés par l'acheteur dans les conditions des articles L. 2393-8, R. 2393-21 et R. 2393-22 du code de la commande publique. Les contrats de sous-traitance, au sens de l'article L. 2193-2 (visé par l'article L. 2393-1) du code de la commande publique, feront l'objet d'une acceptation dans les conditions prévues à l'article R. 2393-24 du code de la commande publique. A cette fin, le soumissionnaire présentera à la personne publique avec son offre, ou, après le dépôt de son offre, la déclaration mentionnée à l'article R. 2393-25 du code de la commande publique. Les capacités techniques, professionnelles et financières demandées aux seuls sous-traitants, au sens de l'article L. 2193-2 (visé par l'article L. 2393-1) du code de la commande publique, sont celles exigées des candidats au marché principal et qui sont objectivement rendues nécessaires par l'objet du contrat de sous-traitance et la nature des prestations à réaliser. Cet examen s'effectuera au regard des mêmes documents que ceux exigés au sein de la rubrique III.2 du présent avis pour chaque sous-traitant au sens de l'article L. 2193-2 (visé par l'article L. 2393-1) du code de la commande publique. Les sous-traitants pourront être rejetés par l'acheteur dans les conditions des articles L. 2393-8, R. 2393-21 et R. 2393-22 du code de la commande publique, notamment sera rejeté tout sous-traitant ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché, sur un site du ministère des armées. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concerné (cf. Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale, et Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles).

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile
Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Situation propre – Candidat s'appuyant sur d'autres opérateurs économiques : Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, il devra fournir pour chacun de ces opérateurs, les mêmes documents et informations que ceux qui lui sont demandés par l'acheteur. Par ailleurs, il devra également produire par tout moyen la preuve qu'il dispose effectivement des capacités de ces opérateurs économiques pour toute l'exécution du marché public. A ce titre, le candidat fournira les informations demandées à la rubrique H du DC 2 accessible sur le site https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques.

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile
Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Capacité économique et financière – critères relatifs à la situation économique et financière d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion) : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou de chaque membre du groupement) et de la part de ce chiffre d'affaire concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du présent projet de marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (bloc F1 du DC2). En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé. Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités, il convient de se reporter au paragraphe BT300 « Informations complémentaires ».

Critéar: Ioncam bliantúil meánach
Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Capacité économique et financière – niveau(x) spécifique (s) minimal(aux) exigé(s) : En application de l'article R. 2142-6 (rendu applicable par l'article R. 2342-5) du code de la commande publique, la moyenne des chiffres d'affaires globaux du candidat (opérateur économique ou groupement d'opérateurs économiques) sur les trois derniers exercices disponibles (ou sur le(s) seul(s) exercice(s) disponible(s) si moins de trois exercices sont disponibles) devra être égale ou supérieure à 40 000 000,00 euros.

Critéar: Tagairtí ar sheachadtaí sonraithe
Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Capacité technique et/ou professionnelle – critères relatifs à la capacité technique et/ou professionnelle d'opérateurs économiques (susceptible d' entraîner leur exclusion) : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1) présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé en lien avec l'objet du présent marché. Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 2) déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des trois (3) dernières années en lien avec l'objet du présent objet de marché. 3) description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique, du personnel et de son savoir-faire ou des sources d'approvisionnement dont il dispose pour exécuter le marché, faire face à d'éventuelles augmentations des besoins de la personne publique par suite d'une crise ou assurer la maintenance, la modernisation ou les adaptations des fournitures faisant l'objet du marché avec une indication de leur implantation géographique lorsqu'elle se trouve hors du territoire européen. 4) certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les prestations qui seront sous-traitées. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile
Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Capacité technique et/ou professionnelle – Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) d'opérateurs économiques : Implantation sur le territoire des États membres de l'union Européenne ou dans l'espace Économique Européen des bureaux d'études et des moyens de construction nécessaires au développement et à la réalisation des Bâtiments Bases Plongeurs Démineurs. Certification ISO 9001, version 2015. Si le candidat n'est pas détenteur de la certification ISO 9001, version 2015, il pourra produire d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité (a minima : maîtrise de la documentation, des non-conformités, des enregistrements qualité et maîtrise des actions préventives et correctives).

Critéar: Sábháilteacht soláthair

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Conformément aux dispositions de l'article L. 2342-2 du code de la commande publique, les capacités seront appréciées notamment au regard de la sécurité des informations, de la sécurité des approvisionnements ou de l'aptitude à exécuter le marché, en particulier au regard de la description des sources d'approvisionnement dont le candidat dispose pour exécuter le marché public avec indication de leur implantation géographique lorsqu'elles se trouvent hors du territoire européen.

5.1.11. Doiciméid soláthair

Cainéal cumarsáide ad hoc:

Ainm: PLACE (Plateformedesachatsdel'État).
URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí an nóis imeachta:

Tá gá le himréiteach slándála
Cur síos: Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit" IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des règlementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des Armées : Le projet de marché faisant l'objet du présent avis de marché prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur de mettre en œuvre une enquête administrative pour le renseignement et la sureté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l' accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Téarmaí na haighneachta:

Léiriú éigeantach ar fhochonraitheoireacht: An cion den chonradh atá sé beartaithe ag an tairgeoir a ligean ar fochonradh
Cur isteach leictreonach: Ceadmhach
Seoladh an chur isteach: www.marches-publics.gouv.fr
Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis
Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach
Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach
Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Conformément aux articles L2391-7 et R2391-21 à R2391-24 du code de la commande publique, le marché pourra prévoir une retenue de garantie.
Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 20/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea
Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Sans objet
Sonrascú leictreonach: Éigeantach

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar conradh a ghlacadh: Conformément aux articles R. 2142-19 à R. 2142-25 (rendus applicables par l'article R. 2342-12) du code de la commande publique, les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le marché prévoira que le mandataire soit solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, conformément aux dispositions de l'article R. 2142-24 (rendu applicable par l'article R. 2342-12) du code de la commande publique. En application de l'article R. 2142-21 (rendu applicable par l'article R. 2342-12) du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois: 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° en qualité de membres de plusieurs groupements. Pour l'application de l'article R. 2342-13 du code de la commande publique, les groupements ne peuvent être constitués ou modifiés après la date de remise des candidatures, sans préjudice des dispositions de l'article R. 2342-14 dudit code Le paragraphe BT300 « Informations complémentaires » du présent avis apporte des compléments d'informations qu'il conviendra d'appliquer.
Socrú airgeadais: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées et des anciens combattants. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes et soldes) est conforme aux dispositions des chapitres 1 et 2 du neuvième titre du livre III de la deuxième partie du code de la commande publique, ainsi qu'aux dispositions des articles L. 2393-13 et R. 2393-33 à R. 2393-40 dudit code pour ce qui concerne les éventuels sous-traitants admis au paiement direct. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. L'unité monétaire sera l'euro. Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée. Le comptable assignataire est : L'Agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III-11, rue du Rempart 93 196 Noisy-le grand Cedex.
Fochonraitheoireacht:
Ní mór don chonraitheoir aon athrú fochonraitheoirí le linn chur i ngníomh an chonartha a chur in iúl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:
Níl feidhm ag creat-chomhaontú

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy 75181 Paris Cedex 04 greffe.ta-paris@juradm.fr http://www.paris.tribunal-administratif.fr Téléphone : (+33) 1 44 59 44 00 Fax: (+33) 1 44 59 46 46 L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art.L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art.L.551-13et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à

compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4avr.2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994).
Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: Direction Générale de l' Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement
Roinn: DA BALARD
Seoladh poist: Direction Générale de l'Armement - Service des achats de l'Armement 36, rue de la porte d'Issy – parcelle Est – bâtiment 37
Baile: Paris cedex 15
Cód poist: 75015
Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)
Tír: An Fhrainc
Pointe teagmhála: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après (BT 506). Voir le BT-300 pour les modalités de transmissions des plis.
R-phost: dga-domn-s2a-da-cnav.contact.fct@intradef.gouv.fr
Teil.: 0000000000
Seoladh idirlín: https://armement.defense.gouv.fr/
Críochphointe malartaithe faisnéise (URL): https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise
Próifíl an cheannaitheora: https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise
Róil na heagraíochta seo:
Ceannaitheoir
Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair
Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair
Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht
Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0000

Ainm oifigiúil: Publications Office of the European Union
Uimhir chlárúcháin: PUBL
Baile: Luxembourg
Cód poist: 2417
Foroinn tíre (NUTS): Luxembourg (LU000)
Tír: Lucsamburg
R-phost: ted@publications.europa.eu
Teil.: +352 29291
Seoladh idirlín: https://op.europa.eu
Róil na heagraíochta seo:
TED eSender

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: b6d97149-b084-4f48-9f9f-2240579eaa1d - 01
Cineál na foirme: Iomaíocht
Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Fochineál an fhógra: 18
Dáta seolta an fhógra: 10/03/2026 09:08:51 (UTC+00:00) Am Iarthar na hEorpa, GMT
Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis
Uimhir foilseacháin an fhógra: 170569-2026
Uimhir eagráin IO S: 49/2026
Dáta foilsithe: 11/03/2026